

**225C1701** FR0012127173-FS0828-PA07

7 octobre 2025

## Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

## Fin d'une convention conclue entre actionnaires (article L. 233-11 du code de commerce)

## Fin d'action de concert (article L. 233-10 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

## **OSE IMMUNOTHERAPEUTICS**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 octobre 2025, le concert, composé de M. Emile Loria, Mme Dominique Costantini, M. Alexis Peyroles et des sociétés MS Medical Synergy SA<sup>1</sup> et Aperana Consulting SARL<sup>2</sup>, a déclaré avoir franchi en baisse, le 30 septembre 2025, les seuils de 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société OSE IMMUNOTHERAPEUTICS et ne plus détenir de concert aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte de la fin de l'action de concert existant entre Mme Dominique Costantini, M. Émile Loria, MS Medical Synergy SA, M. Alexis Peyroles et Aperana Consulting SARL vis-à-vis de la société OSE IMMUNOTHERAPEUTICS au résultat de la résiliation du pacte d'actionnaires qui les liait, suite à l'assemblée générale mixte d'OSE IMMUNOTHERAPEUTICS du 30 septembre 2025, en vue de laquelle le concert avait été constitué. Conformément à ses termes, le pacte d'actionnaires conclu le 27 mai 2025 a été automatiquement résilié à l'issue de l'assemblée générale susmentionnée.

Les détentions individuelles de M. Emile Loria, Mme Dominique Costantini, M. Alexis Peyroles et des sociétés MS Medical Synergy SA<sup>1</sup> et Aperana Consulting SARL<sup>2</sup> à l'issue de cette opération sont les suivantes<sup>3</sup> :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
<b>Mme Dominique Costantini</b>	2 056 782	9,16	3 856 738	13,84
M. Emile Loria	1 527 916	6,80	1 527 916	5,48
MS Medical Synergy SA	759 700	3,38	759 700	2,73
Sous-total Emile Loria	2 287 616	10,18	2 287 616	8,21
M. Alexis Peyroles	112 414	0,50	222 414	0,80
Aperana Consulting SARL	181 434	0,81	362 868	1,30
Sous-total Alexis Peyroles	293 848	1,31	585 282	2,10

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Contrôlée par M. Emile Loria.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Contrôlée par M. Alexis Peyroles.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 22 463 262 actions représentant 27 859 524 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.